

Mieux vaut prévenir que guérir...

RISQUES ÉLECTRIQUES

Quelques précautions indispensables :

- **S'assurer que votre installation électrique est protégée par un ou plusieurs disjoncteur différentiel de 30 mA.**

Ces dispositifs coupent le courant avant qu'il devienne dangereux et très souvent mortel. Le courant est coupé à 30 mA au lieu de 500 mA pour le disjoncteur classique de l'EDF.

- Si vos prises électriques ne sont pas protégées, bouchez-les avec des caches prises.
Les enfants ont tendance à mettre des objets métalliques dans les prises de courant.
- Éviter de laisser des fils électriques traîner et ne pas brancher une multiprise sur une autre.
- Ne pas se servir d'un appareil relié à une prise de courant dans une baignoire ou si l'on a les pieds mouillés en contact avec le sol.

RISQUES DOMESTIQUES

Ils causent de nombreuses morts chaque année, il est pourtant facile de les éviter.

- Tourner toujours les queues de casseroles et autres accessoires vers l'intérieur de la surface de cuisson de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de cette surface.
- Ne jamais remplir les récipients destinés à l'alimentation avec un produit toxique (exemple : remplir une bouteille d'eau avec de l'eau de Javel) pour éviter toute erreur.
- Rendre inaccessible aux enfants et aux animaux tous les produits toxiques.

RISQUE INCENDIE

- Installer un ou plusieurs détecteur de fumée dans votre habitation (un par étage).

En cas d'incendie, on constate que la mort survient par asphyxie, bien avant que les flammes atteignent les victimes. Ces détecteurs permettent de donner l'alerte très rapidement. Ces appareils vont être prochainement obligatoires en France.